

L'an deux mil vingt-quatre et le deux avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Mmes DARGUY, DUHALDE, ETCHEVERTZ, OXARANGO, SABALOUÉ et MM. BISCAY, BARNECHE, GASTAMBIDE, HERNANDEZ, MONGABURE, PARACHOU, OTEIZA

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
28 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Mmes PEREZ, ETCHEVERRY et M. BARBIER

Date d'affichage
28 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** Maïté OXARANGO

___/___/___
et publication du
___/___/___

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr Arño GASTAMBIDE, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 12 février 2024

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un déficit de fonctionnement de :	0,31
	- un déficit reporté de :	0,00
	Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	0,31
	- un excédent d'investissement de :	25 279,65
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un excédent de financement de :	25 279,65
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : DÉFICIT	0,31
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,31
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	25 279,65

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Ayherre

Le Maire GASTAMBIDE Arño

le(s) secrétaire(s) de séance

